



Laconnex

Législature 2015-2020
Séance du 14 mai 2018

**Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement
d'un montant de 1'600'000 F destiné aux travaux
de rénovation de la mairie**

Vu les réflexions menées par le conseil municipal en vue de rénover le bâtiment de la mairie, ainsi que les travaux de la commission ad hoc pour déterminer les objectifs et procédures relatifs à cette transformation ;

Vu le choix d'un projet voté par le conseil municipal le 10 octobre 2016 ;

Vu le crédit d'étude voté le 5 décembre 2016 et clos au 31 décembre 2017 ;

Vu l'autorisation de construire délivrée par l'autorité cantonale compétente le 21 mars 2018 ;

Conformément à l'article 30, al. 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 11 voix, soit à l'unanimité des présents

1. De réaliser les travaux de rénovation du bâtiment de la mairie.
2. D'ouvrir au maire un crédit de 1'600'000 F destiné à ces travaux, selon budget en annexe.
3. De comptabiliser les dépenses et les recettes éventuelles dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan du patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2019.
5. D'autoriser le maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 1'600'000 F, afin de permettre l'exécution de ces travaux.

Le délai pour demander un référendum expire le 2 juillet 2018.

Laconnex, le 14 mai 2018

Hubert Dethurens, maire